

Nombre de conseillers élus : 60
Conseillers en fonction : 60
Conseillers présents : 31
Vote par procuration : 10

République Française
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

PETR

DE LA BANDE RHENANE NORD

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 22 JANVIER 2025 A 18H30

Délibération n°2025-047 : Information sur les décisions prises par le Bureau

Sous la **Présidence de M. Serge SCHAEFFER**

Membres titulaires présents :

BALL Jean-Luc, BUBEL Rémy, GEORG Michel, GIRAUD Philippe, HAENNEL Jean-Paul, HELFRICH Gérard, HEYD Frédéric, HOFFMANN Hubert, HOERTH Céline, HUSSON Christiane, JOERGER Alain, JOERGER Fabien, KELLER Jacky, KIEFER Geneviève, KLEIN Michel, KLEIN Christophe, KLÖPPER Bénédicte, KRAEMER Bruno, KRILOFF Sébastien, LAAS Francis, LICHTBLAU Monique, LORENTZ Michel, MEYER Agnès, PETRAZOLLER Richard, RIEGER Elisabeth, RUCK Sandra, SCHAEFFER Serge, SCHEYDECKER Camille, SITTER Jean-Louis, STUMPF René, STOLTZ Pascal

Mesdames, Messieurs :

Membres excusés donnant pouvoir :

AMBOS Danièle, COUSANDIER Daniel, DEGOURSY Michel, EICHWALD Anne, GAST René, HOMMEL Martine, JULIEN Marie Anne, KAISER Rosita, STURM Claude, WEIGEL Eric

Mesdames, Messieurs :

Membres excusés :

ANTONI Marc, BEURIOT Nadine, BOEHLER Philippe, CLAUSS Danièle, CRIQUI Anne, DRION Denis, FLEITH Rachel, FRITZ André, GABRIEL Hélène, HECK Mylène, HENTSCH Bernard, HIRSCH Cinthya, HOMMEL Denis, POUILLARD Sylvie, RIEDINGER Raymond, SCHMALTZ Isabelle, STOLTZ Jean-Luc, TIMMEL Yannick, WEIGEL Jacques

Mesdames, Messieurs :

Assistent en outre :

DNA : Léo VALLORI

DGFIP : Sébastien DURST

VE2A : Mathilde LONCLE / ALBEA : Elodie HOUQUET

PETR : Sylvie GREGORUTTI - Fabienne BIENFAIT

Aux termes de l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales, « lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant ».

Le Président informe l'assemblée des décisions prises par le Bureau entre mars et décembre 2024 en termes de compatibilité au SCoT de la Bande Rhénane Nord par avis émis aux dossiers suivants :



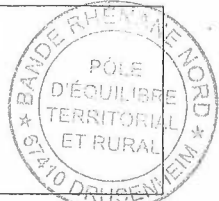
1. Permis d'aménager pour la création d'un lotissement dans la ZAE de Soufflenheim (Route de Drusenheim/ Rue Jean Lenoir)
Avis favorable
2. Permis d'aménager pour la création du lotissement de l'ancienne gare à Scheibenhard
Avis favorable
3. Permis d'aménager pour la création d'un lotissement du Stade à Stattmatten
Avis favorable
4. Modification simplifiée n°2 du PLU de Lauterbourg
Avis favorable

VU la délibération N°9 du 9 septembre 2020 portant délégations d'attributions du Comité syndical au Bureau en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales.

Décision

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** des décisions prises par délégation par le Bureau entre mars et décembre 2024.

Secrétaire de séance Christiane HUSSON 	Président Serge SCHAEFFER 	
---	--	---